



Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

PROCES-VERBAL du mercredi 29 novembre 2023

Commission restreinte

CHANTELOUP EN BRIE -STADE DE LA JONCHERE 1 – NNI 770850101

Cette installation sportive était classée T5 jusqu'au 14/03/2023.

Installation visitée par M MARQUES, membre de la C.D.T.I.S., le 11/10/2023.

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande de classement en niveau T5 signée par le propriétaire le 11/10/2023 et des documents transmis :

- Le plan côté des vestiaires
- Le rapport de visite
- L'attestation administrative de Capacité du 09/11/2013

La mairie de Chanteloup en brie ne dispose plus du plan de l'aire de jeu

Remarques de la C.D.T.I.S. :

- **la zone de dégagement ligne de touche est inférieure à 2,50m (2m). Les buts de football réduit sont positionnés à 2 m de la ligne de touche**
- **absence de bancs de touche joueurs**
- **absence d'un vestiaire arbitres**
- **absence de filets aux buts**

Au regard des éléments transmis, la C.D.T.I.S. transmet le dossier à la C.R.T.I.S.

CHANTELOUP EN BRIE -STADE DE LA JONCHERE 2 – NNI 770850102

Attestation de la Mairie de Chanteloup en Brie du 31/10/2023 avisant que le terrain n'est plus utilisé.

Au regard des éléments transmis, la C.D.T.I.S. transmet le dossier à la C.R.T.I.S.

BRIE COMTE ROBERT – STADE LUCIEN DESTAL 1– NNI 770530201

L'éclairage de cette installation était classé E6 jusqu'au 05/11/2016.

Suite au remplacement des lampes IM par des LED, à la demande de la Mairie de Brie Comte Robert, et du club de BRIARD, un contrôle de l'éclairage a été réalisé par Mme GODEFROY, membre de la C.D.T.I.S., le 23/11/2023.

La C.D.T.I.S. prend connaissance du dossier technique de l'éclairage en LED et de la demande de classement en niveau E6 signée par le propriétaire de l'installation le 24/11/2023.

Synthèse des mesures :

- **Eclairage moyen horizontal = 198 LUX**
- **Rapport Emini / Emaxi = 0,70**
- **Facteur d'uniformité = 0,83**

Au regard des éléments transmis, la C.D.T.I.S. transmet le dossier à la C.R.T.I.S.